



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

CCAS

■ DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

**du jeudi 28 septembre 2023
15h30 en salle des Commissions**

- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 8 juin 2023

ORDRE DU JOUR

- Point n°1 :** Affectation des résultats des comptes administratifs 2022 et budgets supplémentaires aux budgets primitifs 2023 du CCAS
- Point n°2 :** Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57
- Point n°3 :** Convention cadre de mise à disposition de données statistiques d'observation territoriale entre le conseil départemental du Val-de-Marne et le CCAS de Champigny sur Marne
- Point n°4 :** Organisation de la semaine Bleue au sein des résidences autonomie- 2 octobre au 8 octobre 2023
- Point n°5 :** Participation à l'évènement national « DUODAY 2023 » le 23 novembre 2023
- Point n°6 :** Prise en charge des frais engagés par les agents territoriaux titulaires et non titulaires du Centre Communal d'Action Sociale dans le cadre du service, de la formation statutaire obligatoire ou de perfectionnement pour le déplacement, la restauration et l'hébergement
- Point n°7 :** Remise de dette contractée envers le CCAS de la Ville de Champigny-sur-Marne
- Point n°8 :** Bilan du Noël de la solidarité 2022 et organisation pour 2023
- Point n°9 :** Pour Information – Convention de mise à disposition de locaux et de droit d'occupation précaire entre le CCAS de Champigny-sur-Marne et l'association France Alzheimer VAL-DE-MARNE pour la mise en place d'une Halte-relais au sein des résidences autonomie
- Point n°10 :** Pour Information – Dispositif d'accompagnement à la cessation d'activité d'aide à domicile du CCAS